

Sainte-Thérèse, le 14 août 2017

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 984, boul.
Arthur-Sauvé à St-Eustache (lot 1 366 511 du cadastre du Québec).

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 8 août dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 17 avril 2001, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués
en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),
vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission
d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant
l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser
à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (4)

Direction régionale des Laurentides

RAPPORT D'INSPECTION ABRÉGÉ

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-00856-03

DATE DE RÉDACTION : 8 mai 2001

SAGIR N/INTERVENTION : 150005802

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 17 avril 2001

ARRIVÉE : 11h05

INSPECTEUR : Jean-Marie jr Dion

DÉPART : 11h25

LIEU INSPECTÉ

Nancy Francis
F.A.S.R.S. Auto Sport 68
984C, boul. Arthur Sauvé
Saint-Eustache (Québec)
J7R 4K3

ADRESSE POSTALE (si différente)

Nancy Francis
F.A.S.R.S. Auto Sport 68
14495, rue Du Bosquet
Mirabel (Québec)
J7N 3B9

PERSONNE(S) RENCONTRÉ(S)/NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

Nancy Francis

propriétaire

(450)

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) 3

CROQUIS

PLAN(S)

CARTE(S)

BUTS : Vérifier si les équipements (atelier de peinture) de l'entreprise sont conformes à la réglementation.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette inspection je rencontre Mme Nancy Francis, qui est la propriétaire de l'entreprise, je me présente et lui fait part du but de ma visite.

Mme Francis me dit que l'entreprise est a son nom, mais c'est son conjoint **art. 53-54** qui est le vrai propriétaire du garage. Ils se sont installé dans ce local le 1^{er} mars 2001, selon Mme Francis leurs activités se limites pour l'instant à la mécanique général. Elle me dit qu'effectivement, son conjoint à peint deux véhicules dans les dernières semaines, il s'agit du camion utilisé par l'entreprise et du véhicule personnel de ce dernier (voir photo #3). Mme Francis m'informe qu'ils n'ont pas l'intention de faire des activités de carrosserie et de peinture, du moins pour le moment. Toutefois, il est possible qu'ils fassent l'acquisition d'une salle de peinture dans les mois à venir, afin de diversifier leurs activités.

J'ai donc informé Mme Francis des exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements qui s'y rattache au sujet des activités de peinture de véhicule, c'est à dire certificat d'autorisation, hauteur de la cheminée et gestion des matières dangereuses résiduelles. Je lui dis qu'avant d'entreprendre leurs activités, ils devront informer le MENV de leur projet.

3. CONCLUSION

Cette entreprise débute ses activités dans le domaine de la mécanique général, elle est présentement en implantation. Ils ont effectivement peint deux véhicules qui leur appartiennent, mais ils n'ont pas l'intention d'en peindre d'autre. Éventuellement, il se pourrait qu'ils fassent l'acquisition d'une salle de peinture, ils ont été informés des exigences du MENV à ce sujet.

4. RECOMMANDATION

◆ Classer le dossier

5. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Jean-Marie jr Dion

2001/05/08

VÉRIFIÉ PAR : Richard Paquet

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Nom : Auto Sport 68 (Nancy Francis)

Municipalité : Saint-Eustache

Date : 17 avril 2001

N/D : 7610-15-01-00856-03

Photo # : 1

Référence Photo : DC0030M.JPG

Note : Vu intérieur du garage, qui est aménagé pour faire de la mécanique.
Aucune aire n'a été aménagée pour faire des activités de réparation de carrosserie.



Photo # : 2

Référence Photo : DC0031M.JPG

Note : Autre vu de l'intérieur du garage.

Photo # : 3

Référence Photo : DC0032M.JPG

Note : À l'extérieur du bâtiment ou se trouve le garage, on peut voir un des camions qui a été peint.

